Fêtes, Concerts et Bals

Matinée artistique à l'Hippodrome. — Le grand concert organisé sous les auspices du « Cercle du Commerce » de la Ville de Lille, est définitivement fixé au dimanche 5 avril, à 4 heures précises. Les organisateurs se sont assuré le concours d'artistes tels que : Mlle Marcelle Demougeot, de l'Opéra, premier prix de chant et d'opéra du Conservatoire de Paris ; Mlle Gabrielle Demougeot, lauréate du Conservatoire ; M. Dinh Gilly, de l'Opéra, premier prix d'opéra du Conservatoire ; M. Fr. Gaubert, flûtiste de l'Opéra, grand prix de Rome ; M. Marcel Chadeigne, chef de chant à l'Opéra ; M. L. Bélières, comique des Nouveautés ; l'Harmonie du Commerce et de l'Industrie d'Hellin-Liétard (105 exécutants), sous la direction de M. Dusotoy, qui interprétera le programme suivant : 1re partie : 1. Entrée des Vivianes (ballet des 2 pigeons), Messager, Harmonie du Commerce. — 2. Grand air de Freyschutz (Weber), Mlle Marcelle Demougeot. — 3. Grand air de Valvri (Paladhile), M. Dinh Gilly. — 4. Air du printemps (Haendel), Mlle G. Demougeot. — 5. Air de ballet d'Ascanio (Saint-Saëns), h. Scherza (Widor), par M. Fh. Gaubert. — 6. Vals de l'Abbaye (Kalliwoda), M. Bélières. — 7. Duo du Roi d'Ys (Lalo), Mlles Marcelle et Gabrielle Demougeot. — 8. Ouverture de Phèdre (Massenet), Harmonie du Commerce. — 2e partie : 1. Sigurd-Jorsalfar, suite d'orchestre (Grieg), Harmonie du Commerce. — 2. Chanson d'amour (Hollmann), Mlle M. Demougeot et M. Gaubert. — 3. Le Plongeur (Widor), M. D. Gilly. — 4. a) Nocturne ; b) Scherzo (Ph. Gaubert), par l'auteur. — 5. Chanson espagnole (L. Delibes), Mlle Gabrielle Demougeot (en costume). — 6. Monologue (X...), M. Bélières. 7. Concertino pour clarinette (Weber), exécuté par 10 premières clarinettes de l'Harmonie du Commerce. — 8. Aida (3e acte), Verdi (scène en costumes) ; Aida, Mlle M. Demougeot ; Amonasro, M. Gilly. La location est ouverte dès à présent, maison François, boulevard de la Liberté, 109, chez les principaux marchands de musique et à l'Hippodrome Lillois.

Concerts Maurice Maquet. — Le Festival Schubert, qui sera donné en hommage à la mémoire du regretté M. Maurice Maquet, aura lieu à l'Hippodrome en deux journées, Dimanche 12 et Lundi 13 Avril.

Voici dans tous ses détails le programme de cette émouvante solennité : 1° Dimanche 12 avril, à 3 heures un quart précises du soir, avec le concours de l'Orchestre des Concerts du Châtelet, sous la direction de M. Pierre Monteux, des Chœurs Maurice Maquet, de Mmes Marie Brema, Auguez de Montalant, Georges Marty, MM. Fl'mondon et Frœlich. Au programme : 1. Symphonie tragique, n° 4, en ut mineur ; 2. a) Le Roi des Aulnes ; b) la Toute-Puissance ; Mme Bréma et l'Orchestre ; 3. Grande Messe en mi bémol, Orchestre et Chœurs (350 exécutants), solistes : Mmes Auguez de Montalant, Georges Marty ; MM. Flamondon et Frœlich.

2° Lundi 13 Avril, à 8 heures et demie précises du soir, avec le concours de Mme Marie Brémn des Chœurs Maurice Maquet et du Quatuor Rieu. Au programme : 1. a) Joie de la Vie ; b) Chant Funèbre ; c) Repos après la Bataille ; d) Chant de Mai, Chant du Chasseur, chœurs sans accompagnement. 2. a) La Belle Meunière ; b) Le Voyage d'Hiver ; c) Le Chant du Cygne, Mme Marie Bréma. 3. Quintette pour 2 violons, alto et 2 violoncelles : MM. Albert Rieu, Tinlot, Macon, Raymond Murthe et Bacquart. 4. Lieder choisis, Mme Marie Bréma. 5. a) Chant des Esprits sur les Eaux ; b) Dieu dans la Nature ; c) Consécration du Jour ; d) Hymne à l'Eternel, chœurs avec accompagnement de piano-forte.

Nota. — Les locations pour les deux journées est ouverte chez François, 109, boulevard de la Liberté (où le plan de l'Hippodrome est déposé), et chez les principaux marchands de musique de Lille, Roubaix, Tourcoing et Douai, ainsi que chez les éditeurs de Bruxelles et Paris.

Prix des places pour la 1re journée du Festival : Chaises ou stalles (numérotées), 12 fr. ; premières (numérotées), 8 fr. ; secondes de face (numérotées), 6 fr. ; secondes, 3 fr. ; troisièmes, 1 fr. 50. — Prix des places pour la 2e journée : Chaises ou stalles (numérotées), 6 fr. ; premières (numérotées), 4 fr. secondes de face, 3 fr. ; secondes de côté, 2 fr. ; troisièmes, 1 franc.

Association Amicale des Anciens Elèves de la rue Ampère. — Dimanche dernier, a eu lieu dans la salle des fêtes du Petit-Paris, rue Henri Kolb, le concert offert par l'association à ses membres actifs et honoraires. La fête a eu un grand et légitime succès. On y a entendu : MM. Donnay, baryton, 1er prix du Conservatoire de Liège ; Gaston Vallet, basse chantante, prix d'honneur du concours international de Roubaix ; Daniel Sanders, violoncelliste, 1er prix de l'Union Française de la Jeunesse ; Félicien Delbecq, violoniste. Tous ont été chaleureusement applaudis. Notre amusant chansonnier populaire Auguste Labbe a eu lui aussi un très vif succès et a dû revenir maintes fois sur la scène. Nos compliments à Mlle Alice Poupart qui a gentiment déclamé « La Légende du Zéphir » à la Société d'armes les Fines Lames, et à son chef, dont les assauts et les danses ont été fort goûtés. La soirée s'est terminée par l'amusante comédie « Les Deux Sourds » de J. Moineau. Nos félicitations aux jeunes interprètes : Mlle Emilienne Wiart, MM. Victor Wiart, Poupart Emile, Desmet Victor, Desmet Désiré. Depuis quelque temps, en multiples les distractions à l'Amicale Ampère, les anciens élèves et leurs familles en sont charmés et remercient le sympathique président, M. Georges Poupart, le dévoué secrétaire Wiart, et les membres de la commission.

Omnia-Cinématographe Pathé (9, rue Esquermoise et 4, rue de Pas). — Aujourd'hui, à 8 h. ½, dernier jour du programme actuel : *Ali-Baba*, la *Guerre du Maroc*, le *Contremaître incendiaire*, les *Incompréhensibles*, etc.

CHRONIQUE THÉATRALE

GRAND-THEATRE DE LILLE

CÉCILE DAUBRY

Cécile Daubry est une étude psychologique, en 3 actes, d'un jeune écrivain gantois, M. Robert de Smet. C'est le coup d'essai d'un débutant ; si, dans cette comédie dramatique, il y a, certes, des traces d'inexpérience, mais des qualités originales se font jour et le don du théâtre se montre déjà si mûr et si assuré, que nous pouvons attendre du jeune auteur des œuvres neuves et puissantes. Il y a dans Cécile Daubry une femme, celle qui donne son nom à la pièce, dont le caractère est dessiné avec une netteté vigoureuse et des nuances délicates. A vingt-trois ans, meilleurs dramaturges ne faisaient, certes, pas mieux.

Rien à dire de l'analyse psychologique du caractère de Cécile : sa droiture, ennemie du mensonge et des dissimulations ; son amour confiant pour son mari, Roger ; ses déceptions, quand, à vivre avec lui, elle reconnaît en lui un homme assez médiocre ; son indifférence pour sa fille, conséquence de son douloureux devoir à la trahison, enfin découverte et déjà connue de tous ; son émoi aux paroles et même à un baiser brutal de Darmont, dont elle ne devine point l'égoïsme ; ses illusions, quand elle se réfugie auprès de lui ; son désespoir, quand elle le reconnaît encore moins estimable que son mari ; son retour à son foyer, la responsabilité de la faute courageusement acceptée ; son indulgence pour ses ignominieux et le refus de son pardon, qui l'isolerait et qu'elle ne croit pas mériter ; son attachement de plus en plus étroit à sa fille, qui est, pour elle, le devoir, et aussi la purification ; peut-être, tout au fond, l'espoir que de ces troubles s'élèvera une aube de bonheur mélancolique et calme enfin ; une sagesse, formée par une expérience douloureuse ; et, malgré tout, du charme, et de la dignité et de la beauté morale, tous ces traits sont d'une femme complexe et vivante, qu'on aime et qu'on plaint. Elle est sympathique, parce qu'elle est vraie, et vraie parce qu'elle est expliquée jusqu'en son fond. Tout cela est excellent. C'est un portrait en pied, qu'on n'oublie pas. L'expression est, sans doute, trop écrite ; trop d'un romancier ; mais l'épreuve de mardi soir aura montré au jeune et brillant écrivain ce qui doit faire pour rendre son style plus scénique, plus plastique et plus vif : simple affaire d'adaptation : je suis bien tranquille.

Cette pièce, c'est, si-je dit, un portrait. Je veux bien, c'est un genre très vif, mêlé le genre tragique. C'est celui de Molière. C'est près de nous, par exemple, celui de Lavedan. — le prince d'Arvel, le marquis de Priola. Cependant, je voudrais les autres personnages plus distincts, plus pousses, existant plus par eux-mêmes, moins, si je puis dire, en fonction de Cécile. Ils ne sont trop que ses raisons d'agir, ou ses moyens de souffrir. Et il le faut, sans doute ; mais qu'ils soient autre chose que des rôles de pièce, l'auteur dans ses dernières scènes avec Cécile, le souhaiterais plus d'explications : il y a là un revirement moral, insuffisamment préparé. De même, je voudrais mieux connaître le mari : mieux savoir aussi pourquoi il s'est éloigné de Cécile, et ce qui l'a séduit dans Gilberte.

Mais, s'il y a dans ces deux personnages, quelques touches faibles, ils tiennent bien à Cécile. Le lien est plus lâche entre elle et les autres. C'est-à-dire qu'entre le cadre et le tableau, il y a solution de continuité. Et dans le second et surtout le premier acte, qui est très travaillé, mais manque d'unité. Dès que Cécile est là, tout s'anime, s'ordonne, court au dénouement. Elle absente, le mouvement se ralentit et l'intérêt diminue. Mais, encore une fois, l'expérience corrigera tout cela.

Je m'étais fait le parrain de cette pièce et l'avais présentée à M. Viguier, que je remercie de l'avoir montée. Et, par une fatalité, malade, je n'ai pu assister à la première. Mais j'ai su me faire dire comment Cécile Daubry avait été interprétée.

Admirablement par Mlle Ducange. J'ai dit, à propos de « Divorçons », que cette actrice, si bien douée et si intelligente, savait composer un rôle. Elle a, de celui-ci, exprimé toutes les nuances, fait valoir tous les effets, respecté tous les mouvements. Il faut de l'observation, de la lecture, de l'esprit, du goût, pour prendre ainsi un personnage. Ce fut, au meilleur sens du mot, une création, sans compter que Mlle Ducange a présenté une Cécile jolie et parfaitement élégante. Si le rôle a son rythme, l'héroïne doit aussi avoir le sien. Mlle Ducange fut très eurythmique. Mme Person fut distinguée, à son ordinaire ; Mlle Talon, très gracieuse et naïve dans le rôle de Marguerite ; Mlle Vercamen se montre de plus en plus adroite et experte. Mme Roche fut excellente, dans un rôle épisodique, ainsi que Mme Janny. On applaudit beaucoup la jeune Georgette, qui, dans le rôle de Liliane, fut charmante. Elle a l'étincelle, cette petite, et fera une actrice.

M. Dorlange a montré dans le rôle de Daubry, toute son autorité ; jeu sobre et bonne diction. — M. Joubert, me dit-on, aurait pu être plus du monde de Cécile et donner un moins fort argument à sa déception. M. Pujolle fut parfait dans le rôle du père : il a une très bonne scène. Enfin, MM. Ferlinel, Bogé et Janny, tinrent à la satisfaction de tous des rôles de second plan.

Bref, bon et franc succès. Encore une fois de l'inexpérience et des défauts de jeunesse (les heureux défauts !) mais la promesse d'un vrai talent de dramaturge et d'œuvres intéressantes, dont nous espérons que le jeune auteur, en souvenir de sa première soirée, de son début aux chandelles, voudra bien nous réserver quelques-unes. Qu'il ne vive plus désormais que pour Bruxelles ou Paris, mais pense encore à Lille...

MEDERIC DUFOUR.

***

Mardi prochain, ce sera, au Grand Théâtre, la soirée de bénéfice de madame Clotilde Person. Cette femme distinguée, artiste consommée, achève sa troisième saison sur notre scène. Trois ans, c'est un laps bref ; la curiosité du public mobile et des habitués se lasse vite. Il faut donc bien du talent pour la retenir, pour être toujours accueillie avec la même faveur, saluée par les mêmes applaudissements. Il convient donc de féliciter et de remercier à tous ceux qui aimant le théâtre que mardi prochain, ils pourront témoigner à l'excellente comédienne leur sympathie et leur reconnaissance pour tant de bonnes soirées : tous, sans doute, auront à cœur d'être exacts au rendez-vous.

Madame Person jouera la Toinette du *Chemineau*. Il y a longtemps que nous n'avons entendu le drame en vers de Richepin. Après la parathrase lyrique de l'opéra-comique, il sera intéressant de revoir l'original, dans sa primitive simplicité.

C'est un curieux essai que celui du *Chemineau*. C'est le drame populaire écrit en vers, poétisé par les rêves de Richepin, son amour des errants, épris de la grand'route, sa soif de liberté, même achetée de misère, ses aspirations de Tourangeau. Richpin est comme le loup du fabuliste, piteux et affamé, famélique, que gras, mais avec la trace du collier sur le poil du cou. On retrouve dans ce drame l'accent de la chanson des gueux. Il a de nous les accents de Richepin, ce fut toujours celui-là qui, le plus sûrement, toucha les cœurs.

Madame Person tiendra le rôle de Toinette, la *servante, qui se donne au chemineau, puis paie* sa faute par le silence, la dissimulation, enfin la détresse de son fils, à qui, en souvenir du chemineau, oublié des autres, on refuse la fille qui l'aime. Mais le chemineau revient, remet tout en ordre et paix, et, au grand chagrin de Toinette, reprend, inconvénient à « trimarder » sur cette grand'route qui le rappelle et où, sans doute, un soir d'hiver, il mourra dans la neige et le vent, mais sous le grand ciel, comme ceux qui n'ayant rien, ont donc à eux toute la terre. Ce rôle fut créé par Segond-Véber à l'Odéon, voilà déjà plus de dix ans !... Le Chemineau, ce sera Porlat, que l'on aime bien aussi, et qui sera excellent dans cette pièce.

On jouera les *Petites Michu*, et il y aura un intermède. Je ne sais encore avec quels artistes. Ferlinel, sans doute, et Mme Karl et d'autres encore. — Et si Mme Person voulait nous dire quelques fables de La Fontaine. C'est très difficile ; mais elle les dit avec une grâce et un naturel exquis, beaucoup mieux, certes, que telles sociétaires des Français.

Donc, le mardi. Ce sera une bonne soirée pour les délicats.

M. D.

CHRONIQUE MUSICALE

Quatuor Rieu

Devant un auditoire nombreux et sympathique, pour sa deuxième audition de l'année, M. Albert Rieu nous a donné mardi soir, au Conservatoire avec MM. Raymond Marthe, Gustave Tinlot, et Emile Macon, une séance de quatuor à cordes, dont le programme comportait du Mozart, du Beethoven, et du Dufnas, un tout jeune compositeur.

En tête figurait le « Quatuor (n° 17) en ut majeur, de Mozart, qui fait partie des six grands quatuors composés en 1785, et dédiés à Haydn. L'interprétation excellente, correcte au plus haut point, nous a fait valoir toute la fraîcheur de cette œuvre, une des plus gracieuses, une des plus aimables, si l'on veut, du grand compositeur allemand.

Le « Quatuor en mi majeur », de Louis Dumas, est d'un colorris exquis. Pour la première fois, ce quatuor était joué à Lille : musique parfois enchevêtrée, touffue, originale et curieuse ; beaucoup de thèmes agréables ; l'écriture est adroite, habile et pleine de style. L' « Andante expressivo » nous a surtout paru riche d'orchestration. C'est du moderne, et du beau moderne. Exécution très soignée, tout à fait artistique de cette œuvre, laquelle n'est presque pas de la musique de chambre par la combinaison des timbres qui présentent à un effet symphonique orchestral — telle le « Finale » (brillant et bien rythmé) Louis Dumas — l'auteur de cette œuvre — est né à Paris. Violoncelliste de talent, élève de Raymond Martha, à qui il a dédié ce quatuor — il obtint le grand prix de Rome en 1906. Il est l'auteur de plusieurs sonates, mélodies, et notamment d'une cantate qui fut exécutée l'an dernier avec succès aux Concerts Colonne.

L'exécution du « Quatuor en mi bémol majeur » n° 12, de Beethoven, qui clôturait la séance, nous a permis de remarquer, une fois de plus, que les œuvres de ce grand compositeur allemand étaient les plus acclamées, à cause de l'effet saisissant que ne manque jamais de produire cette inspiration si large. La finesse d'Haydn, le charme de Mozart, ne sont pas aussi facilement compris. Nos compositeurs ont, eux aussi, subi cette influence ; leur orchestration est devenue plus ample, plus riche ; ils cherchent à la rendre plus savante, pour ne pas choquer nos oreilles habituées à toutes les splendeurs de l'orchestration de Beethoven ; mais, quoique anciennes, les œuvres du maître sont encore jeunes et brillantes, longtemps elles garderont cette vie, cet éclat que le génie seul sait imprimer à ce qu'il touche.

Par des artistes tels que Rieu, Macon, Tinlot, et Marthe, l'interprétation excellente nous a permis d'apprécier cette belle page musicale de Beethoven.

Bref, voilà encore une excellente soirée de musique de chambre, où les dilettanti ont pu se délecter.

G. V.

Un Remède souverain

Toute puissante pour guérir l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux spasmodique, la Poudre Louis Legras n'est pas moins recommandable pour prévenir et enrayer les complications qui proviennent de la bronchite. La toux opiniâtre et l'expectoration exagérée qui en résultent sont guéries rapidement par l'emploi de ce remède si efficace et si peu coûteux. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

3621

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, 2, rue du Château, le vendredi 27 mars courant, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après : Question du marché à terme ; Tramways de Roubaix ; Enquête au sujet des points d'arrêt de la ligne n° 9 ; Questions diverses.

POUR LA CAISSE DE CHOMAGE

Une conférence-concert est organisée le 28 mars courant, par le Comité du Fonds municipal de chômage avec le bienveillant concours de M. Louis Variez, président du Fonds intercommunal de chômage de l'agglomération gantoise, qui exposera dans cette réunion l'œuvre considérable qu'il a réalisée à Gand.

Cette conférence aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre, à 8 heures et demie du soir.

BAMBIN BLESSÉ

Mercredi soir, en jouant près de chez lui, le jeune Verrecass François, âgé de 6 ans ½, demeurant rue de Tourcoing, cour Mathon, 4, est tombé si malheureusement sur le sol qu'il s'est fracturé la cuisse gauche.

Le petit blessé a été conduit à la Fraternité.

L'IVROGNE ET LES VITRES

Un procès-verbal a été dressé contre le nommé Lefebvre Henri, âgé de 28 ans, peigneur, demeurant rue de Condé, estaminet du « Chien Noir », inculpé d'ivresse et de bris de vitres à l'estaminet Bonte, rue de la Balance, 93, Mlle Elisa Bonte, 23 ans, ayant refusé de le servir en raison de son état.

VOL D'OUTILS

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé un procès-verbal à la charge des nommés Duponchelle Emile-Cyrille, 14 ans, bâcleur, demeurant boulevard d'Halluin, 19 ; Paityn Victor-Charles, 15 ans, bâcleur, demeurant rue de France, 61 ; Bourgois Gaston-Edmond, 15 ans, bâcleur, demeurant à Tourcoing rue du Point-Central, 10, inculpé de vol d'outils communs, dans un chantier du boulevard d'Halluin, au préjudice de M. J.-B. Burlure, maçon, demeurant rue de Tourcoing, cour Saint-Louis. 2. Le nommé Bossuyt Edouard-Louis, âgé de 32 ans, maçon, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, sera l'objet de poursuites pour vol par recel.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

MANDAT D'AMENER

En vertu d'un mandat d'amener de M. Codron, juge d'instruction près le tribunal de Lille, les agents Devogle et Rancelot ont arrêté hier matin, boulevard de Belfort, le nommé Robert-Georges Albert, âgé de 15 ans, inculpé de fraude en matière de douane. Cet individu a été conduit au parquet.

GRAND-THEATRE

La troupe de Lille nous a donné mercredi une bonne représentation de *La Juive*, avec le concours de Mme Fierens, de l'Opéra. Cette excellente artiste a beaucoup chanté et joué dans la soirée et l'on ne saurait certes trouver une meilleure interprète du rôle de Rachel, qu'elle chante à la perfection et dont elle exprime les sentiments de façon superbe. Mme Fierens a dit notamment l'air du second acte « Il vu venir » en chanteuse experte et a provoqué les applaudissements de toute la salle.

A ses côtés, Mme Lina Fréville (Eudoxie), MM. Giroule (Eléazar), Bruneau (Brogni) et Sarpe (Léopold) ont fait tout ce qui leur était possible pour supporter avantageusement la lourde comparaison qui se présentait s'en sont tirés avec honneur.

L'orchestre a très brillamment enlevé la partition et son habile directeur mérite d'être complimenté.

Cette soirée a été sans contredit la meilleure de la saison et la troupe de Lille a fait sur le public une impression favorable, que nous sommes heureux de constater.

TOURNÉE CLASSIQUE CHATAIGNIÉ

On nous annonce pour le dimanche 5 avril, en matinée, un spectacle classique organisé par M. Chataignié, l'impresario bien connu.

Depuis six ans, M. Chataignié fait chaque année une tournée classique. Ses précédents spectacles : *Le Cid* et *Les Précieuses ridicules*, *Polyeucte* et *Le Malade imaginaire*, *Ruy-Blas*, *Cinna* et *Les Fourberies de Scapin*, ont laissé partout la meilleure impression. On n'a pas oublié ici les efforts de ce directeur si véritablement artiste et la rare homogénéité de sa vaillante troupe.

Cette année, à la demande d'un grand nombre de ses habitués, M. Chataignié donnera une nouvelle représentation de *Le Cid*, la célèbre tragédie du grand Corneille. Le sujet en est trop connu pour qu'il semble nécessaire de le rappeler au souvenir de tous. Ce que les admirateurs de la beauté classique n'ont pas oublié, c'est la grandeur et l'élévation de la pensée, l'intérêt de l'action, et surtout la haute leçon morale qui se dégage de ce chef-d'œuvre de notre littérature dramatique.

Le Médecin malgré lui, la joyeuse comédie de Molière, terminera également cette belle soirée.

L'interprétation de ces deux chefs-d'œuvre sera de tout à fait premier ordre et conforme aux excellentes traditions de la Comédie-Française et de l'Odéon.

Ainsi que les années précédentes, la troupe sera composée presque uniquement d'anciens pensionnaires du théâtre de l'Odéon, c'est dire assez quels artistes éprouvés nous aurons le plaisir d'applaudir

Etat-Civil

Naissances. — René Lepoutère, rue Turgot, 47 — Julie Deverny, rue de Blanchemaille — René Vancaenghem, rue Soubise, cour Saint-Jean, 34 — Madeleine Claverie, rue de Gênes, 30 — Albert Casselin, rue de Bocquet, 10 — Léon Bonte, rue de Leuze, maisons Vandevelde, 3 — Octavie Deleschuse, rue d'Ath, 13 — Madeleine Caveye, rue de Flandre, 148 — Raymonde Lecomte, rue des Fossés, impasse Ingouville, 41 — Raymonde Lefebvre, rue des Longues-Haies, 209.

Décès. — Amandine Bocquet, 80 ans, sans profession, rue de Beaumont, 105 — Maria Demaeker, 36 ans, rue du Vieux-Chemin, employée de la Fonderie, 3 — Julien Delneufcourt, 4 jours, rue de la Barbe-d'Or, 43 — Lucienne Poissonnié, 6 mois, rue Paul-Bert, cour Tonneaux — Orélia Delattre, 63 ans, ménagère, rue de Beaurewaert, 92 — Camille Mousty, 36 ans, papetière, rue de la Tuilerie, cour Lecomte, 2 — Anna Soyez, 1 mois, rue de Blanchemaille — Frédéric Feuillette, 59 ans, fileur, avenue Julien Lagache — Aimé Léon, 4 ans, rue Lannes, 28.

TOURCOING

LA MEMALLA CLERICALE ET NATIONALISTE DE RONCQ

La délibération de la commission de cette commune est annulée et les 150 nouveaux électeurs admis rayés en conséquence

Hier, au début de son audience civile, M. Aubrit, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est de Tourcoing, a rendu son jugement sur l'appel formé devant lui par M. Arthur Verbecke, contre la décision de la commission municipale de Roncq en date du 10 février.

La délibération de la commission, dont il fallait un jugement et une sommation d'huissier pour contraindre M. le maire de Roncq à déposer copie au greffe de la justice de paix, est tout ce qu'il y a de plus irrégulier.

Non seulement elle ne fait pas mention des membres dont elle est constituée, mais encore elle porte l'admission, en bloc, sur la liste électorale de Roncq, de 150 nouveaux électeurs, sans en indiquer aucun nommément et par conséquent, sans justification de leurs droits électoraux.

A l'audience du 17 courant, M. Arthur Verbecke déposa des conclusions demandant l'annulation de la délibération de la commission municipale de Roncq et priant M. le juge de paix d'évoquer l'affaire au fond.

Nous avons, du reste, publié le texte de ces conclusions, auxquelles M. le juge de paix a fait droit.

Dans un jugement très étendu, très fortement motivé, et s'appuyant sur de nombreux textes et arrêts de jurisprudence, M. le juge de paix des cantons Nord et Nord-Est déclare l'appel formé par M. Arthur Verbecke recevable, et après avoir évoqué l'affaire au fond, prononce la nullité de la délibération de la commission de Roncq, concernant l'inscription de 150 nouveaux électeurs.

En conséquence, il s'ensuit la radiation des 150 nouveaux électeurs en question de la liste de Roncq.

Ceux qui étaient précédemment inscrits sur les listes de Tourcoing s'y trouveront maintenus, conformément du reste, à la décision de la commission de notre ville. D'autres avaient été empruntés par la réaction roncquoise aux abois, aux communes environnantes, Bousbecque, Linselles, etc. Ceux-là, aussi, resteront inscrits là où ils sont.

Enfin, on avait fait procéder, à Roncq comme à Halluin, du reste, à des tas de naturalisation d'indigènes, d'âge avancé, de Pittegheim et autres communes du royaume de sa Majesté Léopold.

Sans se soucier le moins du monde de la charge qui retombera sur la commune, du fait de l'admission au bénéfice de la loi d'assistance d'un grand nombre de ces naturalisés, les réactionnaires de Roncq n'ont entrevu qu'une chose, s'attirer des voix pour les sauver de la débâcle.

Quoi qu'il en soit, les cléricaux-nationalistes de Roncq s'y sont mal pris, puisqu'ils n'ont même pas su, après s'être tant remués pour former des mêhallas de secours, donner à leur délibération la forme régulière exigée par la loi.

M. le maire de Roncq et ses acolytes recoivent de M. le juge de paix, une jolie leçon qu'ils n'ont pas volée.

Fait-il rappeler encore que M. le maire de Roncq, dans une communication officielle à la mairie de Tourcoing, avait indiqué au nombre des électeurs inscrits à Tourcoing et ayant, soi-disant, demandé leur inscription à Roncq, M. Henri Fremeaux, cultivateur, rue de la Récolte, et qu'il enregistra à se sujet un sanglant démenti de M. Fremeaux lui-même. Ce dernier, en effet, vint protester devant la commission de Tourcoing et protesta à nouveau devant M. le juge de paix. Cela peut s'appeler être pris « flagrante délicto », la main dans le sac.

Et voilà à quelles manœuvres éhontées, à quelles turpitudes, peut-on dire, les réactionnaires ne reculent pas d'avoir recours, lorsqu'ils sentent le terrain s'effondrer sous leurs pieds.

Et à côté de cela, lorsque, comme à Tourcoing, la puérilité de la lutte leur apparaît, on voit ces cléricaux et nationalistes venir mendier la mise en application de la représentation proportionnelle, invoquant des idées d'apaisement et d'intérêt général.

Ce sont de bien sinistres farceurs.

L'ACHETEUR D'UNE BICYCLETTE ESCROQUÉE SE FAIT CONNAITRE

Nous avons relaté dans un de nos derniers numéros, l'escroquerie d'une bicyclette commise au préjudice de M. Dutat, fabricant de cycles à la Croix-Rouge, par un nommé César Dethoor, 20 ans, déserteur belge demeurant rue Achille-Testelin.

Dethoor s'était présenté dimanche à M. Dutat et lui loua, moyennant 1 fr. 25, pour deux heures, une machine pour, disait-il, parfaire son apprentissage de cycliste, après quoi il ferait l'acquisition d'une machine neuve. Mais il ne revint pas et M. Dutat ayant porté plainte, Dethoor fut mis en état d'arrestation et comparaissait hier devant le Tribunal correctionnel.

L'inculpé avait vendu la machine louée moyennant 36 francs, à une personne inconnue et dans un cabaret qu'il disait non plus ne plus pouvoir désigner. Avec le produit de cette vente illicite, il fit la noce jusqu'au matin.

A la lecture des journaux, l'acheteur s'est spontanément fait connaître hier à M. Niederst, commissaire de police. C'est un employé de chez MM. Tiberghien, rue de Flandre, M. Daniel Vanoverschelde, habitant rue d'Amiens.

C'est dans un estaminet des Phalempins qu'il rencontra Dethoor, lequel lui offrit en vente « sa » bicyclette dont il demanda d'abord 45 francs, et la laissa ensuite pour 36 francs.

Il signa un reçu à M. Vanoverschelde. Ce dernier n'encourt aucune responsabilité et son acquisition est en somme régulière. C'est M. Dutat qui reste lésé au point que pour rentrer en possession de sa bicyclette, il lui faudra rembourser M. Vanoverschelde.

ARRESTATION

Le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Houeix, juge d'instruction, le nommé Victor Delpechin, 30 ans, rattacheur, né à Mouvaux, inculpé de fraude au moyen de chiens de forte race.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Henri Lernout, 39 ans, tisserand chez MM. Tiberghien frères, industriels, rue de Paris, s'est fait un effort en soulevant une pièce de tissu Docteur Vernesch, 8 jours.

— M. Louis Verneulin, 33 ans, tisserand chez M. Jules Vienne, filature et tissage, rue des Carliers, a été blessé à l'annulaire gauche par la chute d'un poids de bascule de son métier. Docteur Huriez, quelques jours sans complications.

Etat-Civil

Naissances. — Dubar Solange, rue du Dahomey, 120 — Vanpoucke Désiré, rue de Menin, 198 — Villneys Albert, rue du Caire, 105 — Dewaele Paul, rue Saint-Joseph — Delbecq Julie, rue Nationale, 122 — Huygevelde Aline, rue Desurmont, 96.

Décès. — Desrumaux Juste, 53 ans, rue du Beau-Laurier, 19 — Vanwynsberghe Léonard, 84 ans, rue de Lille, 121.

AUTOUR DE LILLE

HOUPLINES. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Etienne Lemaire, receveur municipal d'Houplines, au poste de percepteur à Anvin (P.-de-C.), en résidence à Saint-Pol-sur-Ternoise. Cette nomination sera accueillie avec joie par ses nombreux amis. Elle est la récompense justement méritée d'une vie de travail et de dévouement aux institutions républicaines.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères varqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives. Facilement facile à la prendre, coûteux. Le flacon 4 fr. 50, franco, Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie **Nyrdahl**.

3044

LE NORD

DOUAI

Le bureau de douane de la gare de Valenciennes. — M. Jean Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, vient d'écrire au président de la Chambre de Commerce de Valenciennes pour l'informer que l'enquête ouverte sur le projet de suppression du bureau des douanes existant dans la gare de Valenciennes, a démontré, qu'en raison de la nécessité de maintenir un entrepôt à Valenciennes, la mesure n'aurait procuré que des économies insignifiantes, hors de proportion avec le préjudice qu'elle eût causé aux industriels et aux commerçants de la région et que, dans ces conditions, le projet dont il s'agit a été purement et simplement écarté.

SIN-LE-NOBLE. — Etat civil. — Naissances. — Simonne Caudrelier, rue de la Porte-de-Fer, 22 — Berthe Leblanc, rue de Douai, 32.

VALENCIENNES

— Un musicien ambulant, arrêté pour mendicité déguisée, à Anzin, avait dit être un sieur Paul Frankel, ancien sous-officier d'infanterie allemande, mais sur lui on n'avait trouvé qu'une pièce au nom d'Hoffmann. Comme on pouvait se trouver en présence d'un espion, une perquisition fut opérée au domicile de cet individu, rue de Lille, 75, mais rien ne fut trouvé, sauf le violon et l'accordéon de l'Allemand. Comme celui-ci a habité Lille avant de venir à Valenciennes, des recherches vont être faites à son précédent domicile.

— Jules Mercier, 47 ans, journalier, a été arrêté en vertu d'une contrainte par corps.

Accidents. — Alcide Rémy, 24 ans, de Préseau, charpentier, pour le compte de M. Cardon-Page, entrepreneur, travaillait aux constructions des annexes de la gare, chemin des Allées, lorsqu'il fit une chute au cours de laquelle il se blessa au front et se fit de multiples contusions dans la région dorsale.

— M. Adelain Véry, peintre, au service de M. Dubus, travaillait chez M. Delame, boulevard Watteau, lorsqu'il tomba de son échelle et se fit de fortes contusions aux deux jambes.

Ceux qui désertent. — Joseph Van den Voorde, soldat au 2e chasseurs à pied, en garnison à Mons, est venu à Valenciennes, pour contracter un engagement dans la légion étrangère.

BOUCHAIN. — Des malfaiteurs se sont introduits avec effraction dans l'étude de M. Eugène Varlet, notaire, rue d'En-Haut et ont fracturé tous les bureaux. Ils n'ont rien trouvé à enlever sauf 3 fr. 50 en menue monnaie et 6 francs en timbres-poste.

AVESNES

FOURMIES. — Une réunion des délégués des syndicats textiles ouvriers de la région d'Avesnes-Fourmies doit avoir lieu sous peu à la Bourse du Travail de Fourmies au sujet du chômage qui sévit sur toute la région.

DUNKERQUE

Les ravageurs du port. — Une amarre d'une longueur de plus de 60 mètres a été volé à bord du 3-mâts anglais « Foirport », amarré au bassin du Commerce. Une enquête est ouverte.

Accidents. — En bâchant un wagon au quai du Freycinet V. M. Sylvain Vanoverchrève, journalier, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, est tombé du wagon sur le sol et s'est grièvement blessé au côté droit.

— A bord du vapeur « Amulet », M. Auguste Pivot, journalier, a été fortement blessé au bras et à la main gauche qui furent serrés entre le panneau et une élinguée de balles de farines.

Une voiture dans un magasin. — Au moment où la voiture de M. Mocklyn, sabergiste, rue Nationale, sortait de la cour de l'auberge, le cheval, pris de peur, recula, fit monter sur le trottoir le véhicule qui enfonça la devanture de la maison Duponi, causant des dégâts assez importants.

BOURBOURG-CAMPAGNE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le grenier de l'estaminet tenu par M. Th. Deu. On s'aperçut heureusement de suite du sinistre et le feu put être rapidement circonscrit. Les dégâts sont évalués à 500 francs.

CHEMINS DE FER

COMPAGNIE DU NORD

La Compagnie du Chemin de fer du Nord, à l'occasion des fêtes de Pâques, vient de prendre les dispositions suivantes :

A. — Sous réserve de l'observation ci-après, les coupons de retour des billets d'aller et retour individuels (Tarif spécial G V. n° 2) délivrés à partir du jeudi 9 avril, seront valables jusqu'au jeudi 30 avril inclusivement.

Observation. — Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité lorsque, normalement, elle expirera après le 30 avril.

B. — Les billets collectifs de vacances pour les familles d'au moins 3 personnes